

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

55X05

CONVENTION DE PARTENARIAT **VILLE DES PENNES MIRABEAU/ASSOCIATION FAI BOULEGA**

Dans le cadre des actions de développement culturel, il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance de la convention ci-annexée, visant à renouveler une action menée par l'association FAI BOULEGA intitulée :

" FESTIVAL AIOLI "

Cette dernière a pour objectif de développer le thème du patrimoine Provençal afin que les jeunes générations puissent être sensibilisées à cette culture.

Ce Festival se déroulera du 28 au 29 mai 2005.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir pris connaissance du contenu de ladite convention :

- APPROUVE le contenu de la convention
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document
- SE PRONONCE comme suit :
 - POUR :33
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré